



CTL « NRP » (nouveau réseau de proximité) du 24 juin 2021 : compte rendu partiel et partial 1/2

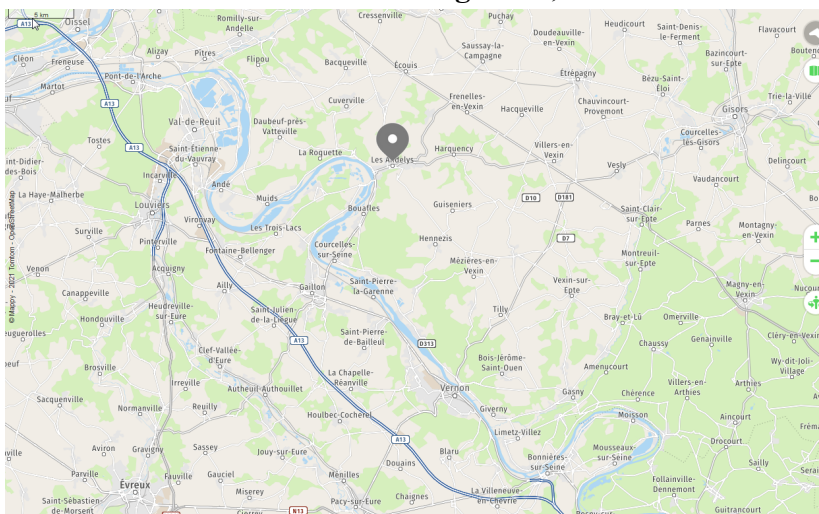
Par Fabien DUBOST et Mathilde DAESCHLER, élus en CTL

1. NRP : toutes les demandes de FO pour les agents sont balayées par la Direction.

Nous avons tenté un dialogue social constructif sur cette question de la fermeture des 5 sites. Nous sortons déçus de cette réunion, car nous n'avons aucune avancée pour les agents.



1.1 Création de SGC sur la rive gauche, à Vernon et Louviers : c'est non



Nous avons à l'ordre du jour la fermeture des Trésoreries de Gaillon et de Pacy-sur-Eure.

Et nous constatons, depuis longtemps, que le site du SGC des Andelys est boudé par les agents. Ils ne veulent pas s'y rendre. Même trouver un chef, pour ce poste, le plus gros du département, situé dans une petite sous-préfecture, cela n'a pas été facile. Seules les ruines de Château-Gaillard veillent d'un œil sur la Seine. Alors, une inflexion

dans la mise en place des SGC de l'Est du département ? C'est non, ce n'est plus le moment, dis la Direction. Pourtant, mieux vaut tard que jamais, surtout quand un gros problème est constaté.

1.2 Un SIP SIE de plein exercice sur Pont-Audemer : c'est non.

Le Directeur rappelle que l'antenne SIP/SIE est prévue jusqu'en 2026, dans un protocole signé avec les élus. Comme les agents ne sont pas remplacés dans cette antenne, 2026 est déjà très optimiste.



1.3. Du personnel en nombre et en qualité suffisant pour les SGC nouvellement créé : c'est non

Nous avons souligné que les effectifs transférés des Trésoreries de Saint-André vers le SGC d'Evreux, de Gaillon et Pacy vers le SGC des Andelys, de Conches vers le SGC de Verneuil et de Brionne vers le SGC de Bernay demeurent très théoriques. En bref, nous transférerons surtout des chaises vides. Ces postes ont été soigneusement dépouillés de leurs agents, par des années d'application zélées de règles systématiquement défavorables à la gestion publique : doctrine d'emploi pour la seule filière fiscale, affectation au poste pour la seule filière fiscale, règles du Tagerfip faites pour asphyxier les trésoreries, etc.

Par exemple, à Pacy-sur-Eure, pour être certain de se débarrasser d'agents de la Trésorerie (et de son Trésorier) transfert erratique de budgets vers une autre trésorerie



(Vernon) pour bien serrer le nœud autour de la gorge du poste lors du TAGERFIP, il y a 6 ans. Bref, à Pacy, on nous explique qu'il reste 2 cadres B à transférer. Le poste est exsangue, ce qui peut aussi se dire : vidé de son sang, anémique, épuisé, au choix.

Transférer des chaises vides, cela fait moins de mécontents.

Et pouvions-nous garder longtemps encore cette situation ? Non, les postes sont trop déserts pour cela.

1.4. Une rénovation des sites accueillant des SGC : c'est non.



A la simple question : pourrait-on avoir des plans pour les nouveaux postes, la réponse était « non, vous les avez déjà eu ». Puis, plus tard dans la réunion « vous les aurez peut-être quand ils seront faits ». Puis plus tard, « c'est évolutif ».

Rappelons qu'aux Andelys, il n'y a pas la place, actuellement, pour les archives vivantes. Et que plusieurs postes vont encore arriver.

Sur cette question, une chargée de mission est missionnée. Elle va devoir faire des propositions d'archivage. Bon courage à elle.

En attendant, les agents travaillent comment ? Mystère.

1.5. Les aménagements obligatoires pour l'accessibilité de nos sites, en particulier pour les handicapés, sont-ils prévus : c'est non.

Là nous poussons un peu : la Direction n'a pas dit oui. Mais, elle étudie la question... et nous renvoie sine die. Circulez, SVP, enfin pour ceux qui peuvent.

Et pour l'agente handicapée qui arrive aux Andelys ? Cela n'a pas été tellement anticipé. Pourtant, la question est sur la table depuis longtemps. Arrivée prévue en septembre 2021. Dans deux mois.

Ce n'est pas acceptable.



1.6. Des lignes de téléphone aux Andelys : c'est non, pour l'instant.



Il faut le dire, c'est « panou panou ». Un auto-com, cela se décide à Bercy, car cela coûte. Bref, il est prévu près de 40 agents, mais pas le téléphone aux Andelys. Encore une fois, nous exagérons, il y aura bien un téléphone à se partager entre 4 ou 5 agents.

La suite dans une télé-réalité de bas-étage (puisque le 1^{er} étage n'est pas accessible) : « non mais allo quoi ! ».

1.7. Des formations obligatoires pour les CDL (conseillers des collectivités) : le tronc commun, un point c'est tout.

C'est dommage, nous sommes constructifs, à FO, sur la question des CDL. Nous aurions même voulu nous abstenir sur cette question des CDL, comme nous l'avions fait pour la 1^{er} vague. Pourquoi ? Car le seul vrai élément sur lequel nous votons, sur un document de plusieurs pages, la seule vraie nouveauté, c'est une liste de nouveaux CDL. Et les collègues choisis sur cette liste méritent notre respect.

Malheureusement, le Directeur nous demande un vote groupé sur l'ensemble des fermetures des postes de Gaillon, Pacy, Saint-André, Conches et Brionne et sur la création de ces nouveaux CDL.

FO : contre.

Nous aurons donc une seconde convocation le 1^{er} juillet sur ce point. Aurons-nous des avancées ? Comme la Française des Jeux recouvre nos titres, désormais, les paris sont ouverts !